

# CROCOQ



Numéro 4

## Le bulletin Municipal de l'année 2011



Mairie de Crocq  
2 place Marie-Thérèse GOJMY  
42260 CROCOQ

Tel : 05 55 67 40 32 - Fax : 05 55 67 40 48 - mail : [mairiedecrocq@orange.fr](mailto:mairiedecrocq@orange.fr)



## Le mot du Maire

Avec les racines du passé que nous ont légué nos pères, nous devons ensemble construire l'avenir de ce pays, déterminer une stratégie commune de nos territoires ruraux zone de montagne, être à l'écoute de nos PME et de nos commerces, de nos services publics, de la santé, de l'éducation, du monde agricole.

Dans le cadre communautaire, c'est à dire nos 13 communes, la création de 2 maisons de santé, Crocq et Mérinchal, ainsi que des petites unités de vie à Mérinchal et Crocq. Le phasage des travaux 2012, 2013, 2014. La création à Crocq, par creusalis, sous couvert de la commune de Crocq, de 2 pavillons à caractère social.

Qu'il me soit permis d'attirer votre regard sur notre patrimoine bâti, patrimoine naturel à protéger dont l'eau est un élément. L'éducation à l'eau est un enjeu majeur pour les générations futures. L'éducation à notre environnement est un atout économique qui ne se délocalise pas.

Notre pays, la France a de multiples richesses et nous avons donc l'obligation de résister, de créer, d'être citoyen solidaire. C'est à ce prix que nous devons ensemble agir, pour les générations futures, pour nos enfants.

Qu'il me soit permis de vous adresser, au nom de la municipalité, pour la nouvelle année mes vœux de santé et de prospérité en ayant une pensée pour nos malades et ceux qui nous ont quitté.

Jacques LONGCHAMBON,  
Maire

« Lorsqu'on rêve seul, ce n'est encore qu'un rêve. Quand on rêve à plusieurs c'est déjà la réalité. L'utopie partagée est le ressort de l'histoire. »

Don HELDER CAMARA



*Eugène CICERI école de Barbizon 1813 - 1890*

Médaille de la ville réalisée grâce au mécénat de Melle MAZOIN Patricia

## Sommaire

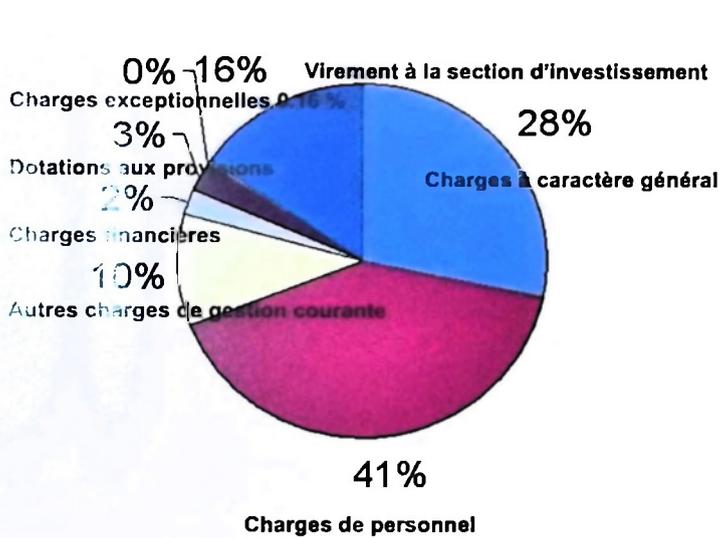
Présentation du budget - réalisations 2011	P. 2	- Les services à la population	P. 9
Vie communale			
- Les travaux	P. 3	Vie associative	P. 11
- Les projets	P. 5	Vie économique	P. 12
- L'aménagement de l'espace	P. 6	Manifestations	P. 13
- La sécurité	P. 7	Agenda des manifestations	P. 14
Vie pratique			
- Les services communaux	P. 8		



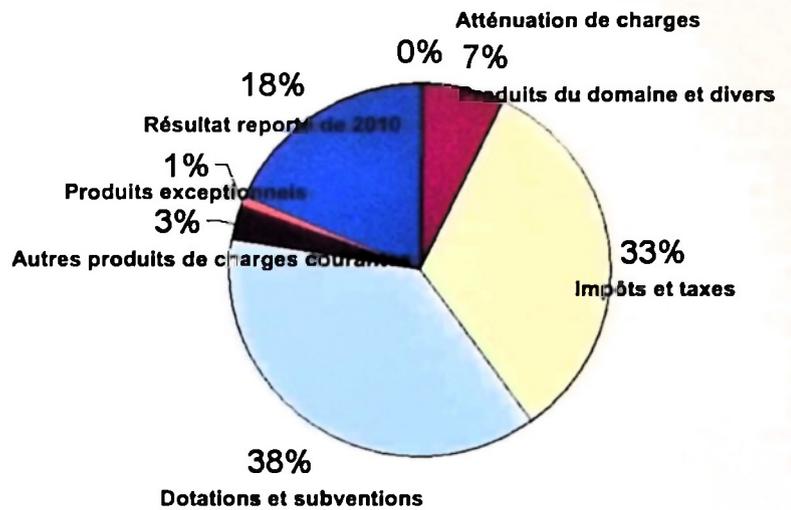
## Présentation du budget - Réalisations 2011

### Section de fonctionnement

#### Dépenses

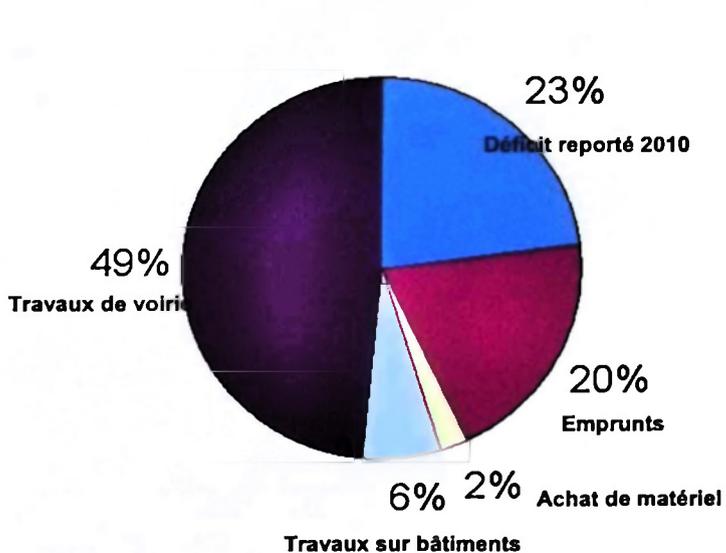


#### Recettes

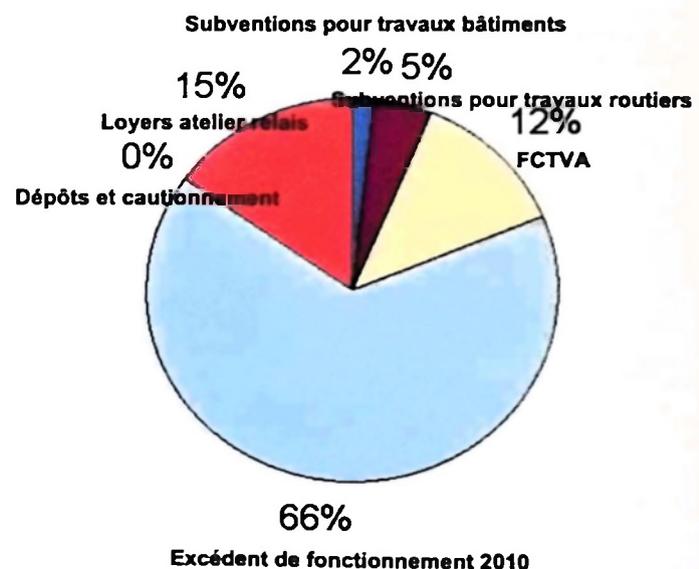


### Section d'investissement

#### Dépenses



#### Recettes





## Vie communale

### Les travaux

La commune a investi environ 50 % de son budget d'investissement sur les travaux de voirie et de sécurité.

#### Les travaux de voirie



Chaque année, la commune essaie d'entretenir ses routes et espaces goudronnés. En 2011 les routes et cours suivantes ont été restaurées :

- La route de Lavaud Gouyard : 6 432.21 €
- La cour de l'école maternelle : 14 213.26 €
- La cour de la gendarmerie : 5 166.72 €

Ces travaux ont bénéficié de la subvention FDAEC, d'un montant de 6 300 €, allouée par le Conseil Général de la Creuse.

#### Les travaux de sécurité

##### Le marquage au sol :

La Commune a consenti un effort considérable sur les travaux de sécurité dans le bourg : sécurité pour les piétons mais aussi pour les automobilistes.

La grande rue et la route de Clermont jusqu'à l'auberge SAINT ELOI ont fait l'objet d'améliorations. Des peintures au sol interpellent les automobilistes sur d'éventuels dangers (sorties d'école ou de commerces) et garantissent ainsi une sécurité pour les piétons.

Coût des peintures au sol 23 332.29 €.



##### La pose de trottoirs :

Depuis longtemps, l'accès piéton à l'auberge SAINT ELOI était dangereux. La Commune a pallié ce problème par la pose de trottoirs le long de la RD 10. Coût de l'opération 10 264.83 €.



##### L'accès aux commerces :

Les commerces, atouts majeurs de la commune, doivent être accessibles à tous. Des travaux de sécurité ont été menés :

- L'accès au magasin VIVAL : 2 296.35 €
- L'accès à la pharmacie et au magasin Jamot : 5 210.27 €

La Commune a mis en place un marquage au sol pour la sécurité de tous : véhicules et piétons. Il est demandé aux automobilistes de respecter le marquage du stationnement afin que les piétons circulent en sécurité sur les trottoirs.

##### L'éclairage public :

La commune a continué les travaux sur le réseau d'éclairage public. Coût de l'opération 16 498.69 €.



## Les travaux sur les bâtiments et espaces

### Les églises et cimetières :

Les trois cimetières de Crocq sont au maximum de leur capacité. La commune a entrepris la procédure de « récupération des concessions abandonnées ». Il s'agit de déterminer quelles sont les concessions qui ne sont plus entretenues, d'afficher cette liste par arrêté aux portes des cimetières et de la mairie pendant 3 années. Aujourd'hui, nous arrivons à la fin de la procédure. Sur le plan juridique, les dossiers ont été engagés en toute transparence.

Fin mars de cette année les travaux de récupération de tombes seront entrepris.

En Conseil Municipal du 15 février 2011, les prix des emplacements ont été déterminés à 30 € le m<sup>2</sup> pour des concessions trentenaires et 50 € le m<sup>2</sup> pour des concessions cinquantenaires.

Les cases de columbarium sont disponibles au prix de 450 € pour une concession trentenaire selon délibération n°4 du 29 juin 2011.

### Environnement de l'église du Montel Guillaume :

Depuis des décennies, ce site était un peu oublié : risque de destruction de la croix en pierre double face (17ème) après la chute de branches importante, etc.



La commune a entrepris la restauration de deux tombes militaires des soldats 1914 -1918, tombes inaliénables ainsi que la création d'un escalier en dalles de pierre par les employés municipaux.



### Le petit trésor de l'église du Montel Guillaume :

Suite à une réunion publique, il a été décidé de restaurer les statuette bois pour leur mise en valeur et leur sécuri-



### Le stade :

L'environnement du stade accueille l'aire de camping car, ainsi que de nombreux campeurs mais aussi multitude de festivités organisées par nos associations.

Les employés communaux ont réalisé un barbecue en pierre de pays afin de rendre ce lieux plus convivial.





## **Les projets**

La commune prépare actuellement le budget 2012. Cette année de gros travaux vont être engagés vis-à-vis de l'habitat, l'aménagement du centre bourg et sur l'Église.

### **L'habitat**

#### **Création d'un lotissement :**

Nous nous sommes aperçus que Crocq ne possède pas de foncier et aucune structure pour accueillir les nouveaux arrivants.

Au dernier recensement Crocq a perdu de la population.

Pouvoir proposer du terrain à bâtir, c'est espérer convaincre les futurs propriétaires, et par là même, augmenter le nombre d'habitants. La commune va donc créer un lotissement route de la Bourboule.



La taille des lots sera entre 900 et 1200 m<sup>2</sup>. 9 lots seront viabilisés.

Le prix de l'opération s'élèvera à environ 190 000 €. Le terrain a été acheté, frais de notaire inclus, 36 114.89 €.

#### **Réhabilitation du logement de la perception :**

Suite au départ de Monsieur GAUMET, Trésorier à la perception de Crocq depuis le début des années 1980, le logement est vacant. La commune profitera de cet état pour le restaurer. Le montant de cette opération s'élèvera à environ 50 000 €.



#### **Presbytère :**

Suite au départ des religieuses, la commune, après discussion, a décidé de vendre le presbytère, maison en granit avec un très grand jardin qui a une vue directe sur les tours.

Prix de vente : 180 000 €

### **Aménagement du centre bourg**

#### **Enfouissement du réseau électrique :**

La commune envisage d'enfouir les lignes électriques du centre bourg (de l'école maternelle à l'entrée de la place boucarret), ainsi que celles des rue du parc, rue porte grande, rue des archers, avec suppression des poteaux ciment et installation des lanternes.

Mise en place d'un transformateur place Cornudet pour une meilleure accessibilité.

#### **La Halle :**

Ce magnifique bâtiment du 19<sup>ème</sup> siècle, situé au centre ville, a été en partie restauré pour accueillir l'office de tourisme en 2010. Il reste toute une partie à réhabiliter. Il sera créé un espace pour le marché non sédentaire et un espace culturel accessible à tous en remplacement de notre actuelle bibliothèque municipale qui est inaccessible.

De nombreuses subventions ont été obtenues (environ 60 000 €) afin de réaliser ces travaux qui s'élèvent TTC à près de 120 000 €.



## L'église

L'intérieur de l'église, bien communal, souffre des aléas du temps. Des travaux sont à réaliser.

La commune va lancer un appel à mécénat populaire en partenariat avec la fondation du patrimoine afin d'obtenir un maximum de dons pour restaurer cet édifice.



## Aménagement de l'espace

### L'embellissement de la cité

#### Participation au concours fleuri :

Des diplômes communaux ont été distribués aux habitants de la commune, qui par leur patience, leur originalité, contribuent à l'embellissement de la cité.



Cette année encore, la commune a participé au concours fleuri et a obtenu le 3ème prix départemental. Un grand merci à tous les employés communaux, sans qui ce prix ne pourrait nous être attribué.



L'eau vient à manquer. C'est pourquoi la commune réfléchit sur la question des volumes d'eau qui se perdent sur les lieux communaux.

#### La propreté des rues :

La municipalité fait de gros effort pour embellir le bourg de Crocq. A ce titre, le Conseil Municipal demande à la population qui possède des animaux, de veiller à laisser les rues propres.

Un arrêté municipal datant du 31 janvier 2011 stipule que les animaux doivent être tenus en laisse et qu'il est fait obligation aux personnes propriétaires d'un chien de procéder par tout moyen approprié au ramassage des déjections. Tout contrevenant s'expose à une amende de 20 €.

#### Village étoilé :

Crocq est classé village étoilé de France avec une étoile. Ce concours s'inscrit dans le cadre des économies d'énergie. Ce concours national a été relayé par le PNR (Parc Régional Naturel de Millevaches) pour récompenser les collectivités désireuses d'effectuer des économies d'énergies.

Un diplôme a été remis à la commune à MILLEVACHES le 31 mars 2012.

#### L'entrée des tours :

Participation de la commune à la calade avec l'association « bâti et savoir faire » de Felletin. Beaucoup de lieux comme la montée des tours, emblématiques, restent à faire.

La Calade consiste à réaliser un pavage sans aucun liant ni mortier. Elles sont réalisées généralement sur lit de sable.





## Le tourisme

### Installations de panneaux touristiques :



La commune a fait réaliser par l'entreprise Katz trois panneaux touristiques situés place du 19 mars, place boucarret, et au stade.

Ce, afin de maintenir sur quelques jours les campings cars et autres passants dans le but de faire connaître notre territoire à des fins culturelles et économiques.

## Les équipements de la commune

### Le stade et le terrain de pétanque :

La municipalité a toujours eu à cœur d'améliorer ses équipements. Les employés communaux ont créé un barbecue au stade, et réalisé des plantations.

Le terrain de pétanque a été éclairé afin de favoriser les activités nocturnes estivales.



### Le gîte d'étape :

Des travaux de remise en état et de rafraîchissement ont été réalisés au gîte d'étape.

### Réalisation de toilettes pour les associations sportives, club des aînés et restos du cœur :

La commune réalise actuellement la rénovation des toilettes se situant à l'ancienne école pour les associations.

## La sécurité

### Voisins vigilants

Cette action a été mise en place par le gouvernement afin d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de la Gendarmerie Nationale dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance, et notamment les cambriolages. Basée sur le volontariat cette démarche permet d'associer la population afin de générer une solidarité intergénérationnelle et une plus grande socialisation des rapports de voisinage.

La commune de Crocq a souhaité, sous l'autorité du Maire, mettre en place ce dispositif .

Des personnes « référentes » ont été désignées, avec leur accord, pour être voisins vigilants pour une période de 2 ans.

Liste des voisins : Messieurs BRUNET Michel, VILLEBONNET Jacques, SIMMONET Francis, BATTUT Thierry, PIERRON Jean Luc, BESSE Jean Pierre, LAPORTE Jean, GUIGNARD Jean Luc, BAILLY Pierre, FORDHAM Joseph, LAPORTE Pierre et LACROCQ Jean Louis.



## Vie pratique

### **Les services communaux**

#### Secrétariat de mairie

**Horaires d'ouverture :** tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

#### informations

Des panneaux d'affichage ont été installés afin que les informations dont vous avez besoin soient accessibles à tout moment.

#### Le recensement militaire :

Depuis le 1er janvier 1999, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne tous les garçons et filles français âgés de 16 ans. Ils sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger), et ce entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La mairie délivre une attestation, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement est la condition indispensable à l'inscription sur les listes électorales. Cette année, ce sont les jeunes nés en 1996 qui doivent se faire recenser.

#### Urbanisme :

Toutes les modifications effectuées sur les bâtiments doivent être déclarées en mairie. Cette obligation est d'autant plus importante dans le bourg de Crocq, du fait de son monument historique - les tours. Dans le périmètre de protection, toutes les demandes sont examinées par l'architecte des bâtiments de France (ABF) qui donne son avis. Le Maire a aussi une grande responsabilité.

Exemple : le remplacement de menuiseries doit être l'objet d'une déclaration préalable. Cette dernière sera examinée par la Maire et l'ABF. Ce sont eux qui vous diront quels matériaux utiliser.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour tous vos travaux. Il vous renseignera sur les demandes à formuler et vous aidera dans vos démarches.

#### État civil 2011 :

##### Naissance :

- Gabriel LAPORTE, né à USSEL le 22 septembre 2011

##### Décès :

- Anne PRADELLE, décédée le 20 mars 2011
- Jeanne BRUGIERE Veuve DUMAS, décédée le 31 juillet 2011 à Bellegarde

#### Nos centenaires :

Madame MAS née le 25 mai 1912.

### **Les écoles**

#### Garderie :

La garderie est basée à l'école maternelle mais est ouverte pour tous les élèves du primaire. Les horaires sont les suivants : matin de 8h00 à 9h00, soir de 16h30 à 18h00. Les prix pour chaque tranche horaire est de 1 € par enfant.



## Les services techniques

Les services techniques de la commune sont composés des personnels qui travaillent aux écoles et des personnels qui travaillent aux espaces verts. Ce sont eux qui, chaque jour, valorisent notre cité par leurs actions (nettoyage des locaux, fleurissement, déneigement, travaux de peinture, tonte etc.) et ce, par tous temps.

A ce titre, nous pouvons les remercier pour leur travail remarquable. Soyons respectueux de notre environnement.

## La bibliothèque

En attendant les travaux sous la halle, la bibliothèque est située dans les locaux de la mairie et est ouverte aux heures d'ouverture de cette dernière.

## Les services à la population

### Les services administratifs

**Communauté de communes du Haut Pays Marchois** : 05 55 67 86 15

Horaires d'ouverture du secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Salle multimédia : ouverture tous les après midi de 14h00 à 18h00

**Rappel sur les horaires de la déchetterie - 15 route de la Celle GIAT** : 04 73 21 77 72

L'accès est autorisé pour les habitants présentant le badge disponible en mairie. Les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au mercredi et du vendredi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

**Visio accueil** : Locaux de la communauté de communes 05 55 67 86 15 ou 06 24 82 65 94

Tous les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00. Vous aurez accès aux services de la Caisse d'Allocation Familiale, des caisses de retraite, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

### **Perception** :

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00, sauf vendredi 8h30 à 12h00

Monsieur Georges GAUMET, percepteur à CROCQ depuis une trentaine d'année, est parti à la retraite. Nous souhaitons la bienvenue à son successeur Jean-Pierre LANNET.

### Les services associatifs

#### **La croix rouge** :

Une distribution est effectuée tous les mois. Pour bénéficier de l'aide de cet organisme, il est nécessaire de s'inscrire soit en mairie, soit à la croix rouge d'Auzances sur présentation de justificatifs de revenus.

**Les restos du coeur** : local ancienne école primaire, grande rue

Ouverture :

- En période hivernale : tous les vendredis de 14h00 à 16h00 du 1er vendredi de décembre à fin mars.
- Inter Campagne : du 13 avril à fin novembre. Ouverture tous les 15 jours de 14h00 à 15h00

Contact : Marie Paule MOROZ au 05 55 67 60 05. Inscriptions : 1er vendredi de décembre

#### **Dépôts de vêtements** :

Un container est situé dans la cour de l'ancienne école (grande rue) pour vous permettre de déposer les vêtements que vous n'utilisez plus.



## Les services touristiques

### L'office de tourisme du Haut Pays Marchois :

2 sites sur le canton de CROCQ :

- MERINCHAL, château de la Mothe : 05 55 67 25 56
- CROCQ, place Georges Hubert : 05 55 67 49 02

ouverture à compter du mois d'avril, tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Juillet août, ouverture les samedis de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00



## Restauration et hébergements

### hébergements :

- Le gîte d'étape de la commune de CROCQ : Ouvert toute l'année

Renseignements et réservations auprès de : Mme VILLEBONNET Brigitte,  
1 rue de l'Église.

Tél. 05 55 67 45 79 ou 06 73 20 92 81



- Les chambres d'hôtes :

- \* Madame DAVID, 7 rue de la cure : 05 55 67 85 50 / 06 69 41 00 16
- \* Monsieur SCHWARTZENBERG, passage des jardins : 05 55 67 48 73
- \* Madame LAFRIQUE, 1 route de la bourboule : 05 55 67 41 45
- \* Madame KIRSCH, 10 passage des jardins : 05 55 67 43 33
- \* Madame SIMONNET, 5 Laval : 05 55 67 44 99

### Restauration :

- Restaurant le Saint Éloi, route de Clermont : 09 60 54 28 01
- Le comptoir 23 Bis, 23 grande rue : 05 55 66 94 99
- Crocq Pizz, grande rue

### Aire de camping car et aire d'accueil campeurs :

Route de la Bourboule, stade municipal. Jetons disponibles à la mairie 05 55 67 40 32 ou au Petit Casino pour la borne camping car.

## Les services médicaux

### Médecins :

- Docteurs GAMBARD DEBURGGRAEVE Marie-Thérèse et BARTHELEMY Philippe, grande rue :  
05 55 67 40 33

### Infirmières :

- MILLET Josiane - VIERA Liliane, 1 rue Ernest Delair : 05 55 67 48 16
- BOURNICON Marie Christine, LACROCQ Madeleine, LAURENSEN Nadège, CELERIER Virginie : 05 55 67 40 54

### Kinésithérapeute :

- GROEN Rudolph, 79 grande rue : 05 55 67 90 20

### Magnétiseur - radiesthésiste :

- MARCHON Laurent, 1 rue Louis Aron : 06 45 17 61 62



## Vie associative

La commune de Crocq est riche en associations. Ce maillage permet à notre cité de rester dynamique. Nous les félicitons pour leur investissement.

Nom de l'association	Président
Entente Crocq/La Villeneuve	BATTUT Serge
Ping Pong	PEYRAUD Jean -François
APPMA (société de pêche)	GUINOT Christian
Club des aînés ruraux	SIMONET Éliane
Association Parents Élèves (APE)	BATTUT Muriel
Crocq tout terrain	CELERIER Virginie
ARTEMIS	SIMONNET Pierrette
FNACA	BESSE Jean Pierre
Gym Équilibre	MOROZ Marie Paule
Club de Tennis	GAUMET Georges
Chasse (ACCA)	PIERRON Jean-Luc
Association de sauvegarde du vieux Crocq et de son environnement	LONGCHAMBON Jacques
Comité des fêtes	RICHARD Jean Pascal
Amicale des pompiers	BELLOT Christophe
Joyeuse Pétanque (Basville)	BABULE Thierry

### Le club des aînés ruraux

Ce club a été fondé en septembre 1979 sous l'impulsion de Mesdames CARRAZE et DELAIR. Depuis ce jour, il a prospéré et participe grandement à la vie associative de Crocq.

Actuellement, nous avons 50 adhérents qui peuvent se réunir pour passer un agréable après-midi, chaque jeudi, dans un local mis gracieusement à leur disposition par la mairie, ce dont nous la remercions.

Tout au long de l'année, nous organisons de nombreuses manifestations : 2 lotos, 2 concours de belote, 1 kermesse et des activités spécifiques aux adhérents (goûters, repas, voyages, etc.)

De plus, nous travaillons actuellement à la création de notre site Internet « site du club des aînés de CROCQ », ce qui nous l'espérons, vous permettra de découvrir la vie des « aînés » et vous donnera envie de pousser la porte du club, où nous serons heureux de vous accueillir chaleureusement.

La Présidente,  
Éliane SIMONET



## Vie économique

### L'industrie

Présentation de l'une de nos entreprises qui dynamisent notre bourgade : l'entreprise **TOURNAUD TMG**

TMG est une entreprise de sous-traitance dans l'usinage de précision de petites et moyennes séries ainsi que dans la réalisation de sous-ensembles, outillages et prototypes. Tournage et fraisage conventionnels, tournage commandes numériques 3 à 6 axes, fraisage CN et centres d'usinages 3 à 5 axes. Les matières utilisées sont l'acier, l'aluminium, l'inox, le bronze, le titane, le plastique et la réfractaire

#### Historique :

C'est en 1920 que M. Raynaud TOURNAUD apporta les bases de cette P.M.E. Son activité d'origine était centrée sur la forge pour la fabrication des outils de l'époque (sabotiers, bûcherons, tanneurs), ainsi que l'entretien des machines agricoles, moulins, etc. Avec le développement de l'entreprise, il fonda en 1930 une première société avec son fils Robert, rejoint quelques années plus tard par son fils Marius. Les besoins en sous-traitance d'entreprises régionales orientèrent l'entreprise vers les travaux d'usinage et de mécano soudure.

Robert et Marius TOURNAUD créèrent ensemble en 1952, la SARL Ets TOURNAUD.

En 1984, Bernard et Jean-Jacques prennent la succession de leurs pères respectifs.

En 2010, Sylvain TOURNAUD prend la gérance de la société.

#### Quelques chiffres :

- 40 000 m<sup>2</sup> de terrain
- 4 500 m<sup>2</sup> de locaux modernes
- 31 salariés



### Les commerces

#### Les nouveaux commerces :

- SARL LABIAULE SABATIER, 57 grande rue - 05 55 66 54 73 : pompes funèbres et fleurs.
- Le Comptoir 23 bis, 23 grande rue - 05 55 66 94 99 : Dépôt Vente / Pause gourmande



#### Marchés de producteurs :

Période hivernale : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche du mois  
Période estivale : Tous les dimanches



## Manifestations

Rétrospective des manifestations de l'année 2011

Fête à Crocq



Fête du chou



Broc'croquante



Film sur le creusois aux tours



Festival en herbe

Village étoilé



Remise des diplômes sportifs



Correspondant de la Montagne : Monsieur Laurent LAFRIQUE, les Chaumettes 23260 Basville



## Agenda des manifestations

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
18/02	REPAS fondu/frites	Pompiers	Salle polyvalente
26/02	CONCOURS DE BELOTE	Club des aînés	Salle polyvalente
04/03	LOTO	Amicale pongiste	Salle polyvalente
17/03	BAL	Comité des fêtes	Salle polyvalente
22/04	LOTO de printemps	Club des aînés	Salle polyvalente
05/05	BALADE 4X4	Club de 4X4	Salle polyvalente
20/05	Marché aux plants	Association sauvegarde du vieux Crocq	Place G. Hubert
02/06	Théâtre	Paysage	Salle polyvalente
02/06	Concours de pétanque	Joyeuse pétanque Haute Marche	Stade Crocq
19/06	Decouverte de la Gymnastique	Gym équilibre croquante	Salle polyvalente
24/06	Congrès départemental des pompiers de la Creuse	Amicale des pompiers	Bourg de Crocq
24/06	Kermesse	Club des aînés	Crocq
25/06	Journée anniversaire Marie Thérèse GOUMY	Commune	École élémentaire
01/07	BROCCROQUANTE Exposition avicole	Association de Sauvegarde du Vieux Crocq	Place Georges Hubert et du 19 mars / rue de la chapelle
Du 06 au 08/07	Fête à Crocq	Comité des fêtes	
14/07	Bal	Pompiers	Caserne
Du 21/07 au 05/08	Exposition 1000 vaches	Association sauvegarde du vieux Crocq	École élémentaire
09/08	Festival en herbe	Association sauvegarde du vieux Crocq	Parvis des tours
21/10	CONCOURS DE BELOTE	Club des aînés	Salle polyvalente
11/11	LOTO d'Automne	Club des aînés	Salle polyvalente
17/11	GUINGUETTE	Comité des fêtes	Salle polyvalente

Cet agenda n'est pas exhaustif. Veuillez nous excuser s'il contient des oublis.

### Location Salle polyvalente - tarifs :

- Caution à verser pour toute location : 230 €
- Ressortissants de la commune : location seule hors électricité : 50 €
- Particuliers hors commune : location seule hors électricité : 150 €

